



Pas-de-Calais

Le Département

Bilan de la 2nde année

Schéma de promotion
des achats publics socialement
et écologiquement responsables



2017-2020

Conseil départemental du Pas-de-Calais



TROIS AXES D' ACTIONS





Focus

sur 3 actions



Axe 1 – Prioriser le réemploi en interne à la collectivité



1-2.2 Prioriser le réemploi en interne à la collectivité

Pilotage de l'action

Direction des Achats, Transports et Moyens

Objectif de l'action

Favoriser le réemploi du mobilier en interne et dans les collèges.

Perspectives 2018

Mise en place des outils de suivi pour faciliter le réemploi du mobilier → démarche à initier avec l'ensemble des intervenants (Direction des Achats, Transports et Moyens / Direction de l'Immobilier)

Etudier la possibilité de réemploi du mobilier par les structures de l'ESS

Etendre la démarche avec les collègues

Indicateurs

Valorisation du mobilier redistribué en interne de la collectivité par rapport au mobilier total distribué (réemploi et nouvelles acquisitions) année N

Réalisation 2018 :

- Dans le cadre des déménagements et des réorganisations internes, certains mobiliers administratifs sont récupérés et redéployés par la Direction des Achats, Transports et Moyens en fonction de leur état.

Les actions menées en 2018 s'articulent de la façon suivante :

- Lors d'une demande de mobilier par les agents: analyse et proposition systématique de réemployer du mobilier déjà utilisé
 - Travail collaboratif avec le Garage départemental pour le nettoyer le mobilier réformé
 - Travail collaboratif avec la Direction de l'Immobilier pour l'organisation des déménagements au niveau du siège et du territoire.
- La ressourcerie interne Direction des Achats, Transports et Moyens a poursuivi sa démarche de valorisation des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) en leur donnant une seconde vie. L'ensemble des réparations effectuées en 2018 (cafetières, aspirateurs, destructeurs de documents...) représente une économie de plus de 15 K€ pour la collectivité (80 K€ depuis 2015).



1-2.2 Prioriser le réemploi en interne à la collectivité

Données chiffrées : en € Ttc

2016					2017				2018			
Indicateur 1	Réemploi	Acquisition	TOTAL	%	Réemploi	Acquisition	TOTAL	%	Réemploi	Acquisition	TOTAL	%
	30 030	380 733	410 763	7 %	16 700	345 070	361 770	4 %	72 000	490 135	562 135	13 %

Mesure de l'efficacité :

Le recensement systématique du mobilier redéployé a permis d'apporter des données chiffrées qui valorisent et encouragent cette action.

Analyse qualitative :

Le suivi du stock de mobilier ainsi que la mise en place par la Direction des Achats Transports et Moyens d'une stratégie de gestion du mobilier a favorisé le réemploi du mobilier usagé.

Perspectives 2019 :

- Systématiser le dialogue entre la Direction des Achats Transports et Moyens et les demandeurs afin d'évaluer leur degré de satisfaction ;
- Mettre en place un suivi pour mesurer la durée de vie du mobilier (neuf et réemployé) ;
- Uniformiser les gammes de mobilier (2 gammes uniquement);
- Valoriser le travail effectué par la ressourcerie Direction des Achats Transports et Moyens => création d'un nouvel indicateur de suivi



Axe 2 – La généralisation des procédures de dématérialisation



2-1.2 La généralisation des procédures de dématérialisation.

Pilotage de l'action

Direction de la Commande Publique

Objectif de l'action

Accompagner les entreprises du secteur local dans la dématérialisation totale des procédures de marché.

Réalisation 2018

La dématérialisation totale des procédures de marchés était fixée au 1^{er} octobre 2018.

Le déploiement du dispositif Marché Public Simplifié (MPS) et une communication ciblée a permis de simplifier les modalités de réponses des opérateurs économiques.

Indicateurs

- Nombre de consultations MPS > 50 000 € HT/Nombre de consultations totales > 50 000 € HT lancées en 2018

Données chiffrées

	2017	2018
% de consultations > 50 000 € HT lancées en MPS	28	95



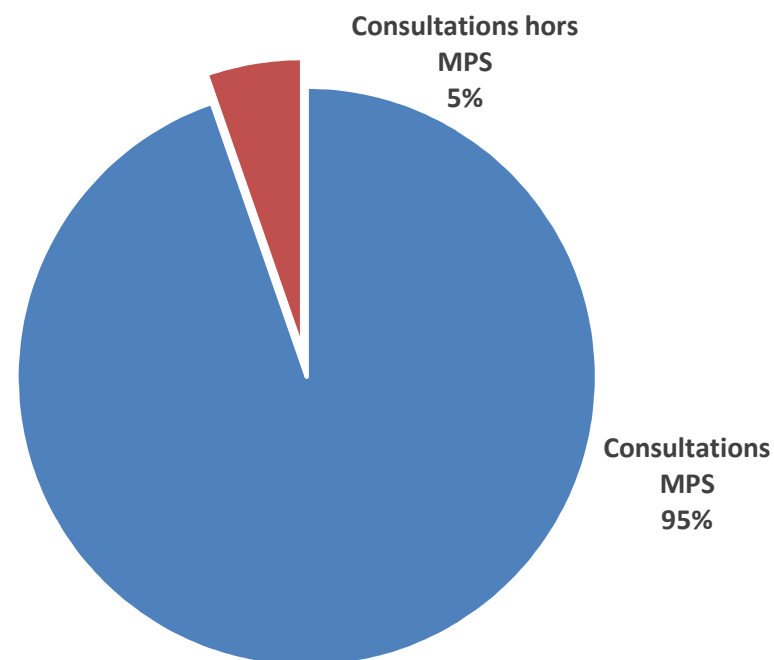
2-1.2 La généralisation des procédures de dématérialisation.

Mesure de l'efficacité

Consultations lancées en 2018

Consultations lancées en 2018

Consultations MPS	374
Consultations hors MPS	21
TOTAL	395





2-1.2 La généralisation des procédures de dématérialisation.

Analyse qualitative

En 2018, 95% des consultations > 50 000 € HT ont été lancées en MPS.

Les 5% restants concernent certaines consultations, qui de part leur spécificité, ne peuvent être lancées en MPS (jury de concours, DSP,...).

A noter que 688 réponses MPS ont été reçues pour les 374 consultations MPS lancées en 2018.

Perspectives 2019

Le dispositif Marché Public Simplifié (MPS) arrivera à échéance le 30 juin 2019 (au lieu du 1er avril 2019 prévu initialement). Il sera remplacé par le e-DUME (document unique de marché européen), déjà utilisé. Il s'agit d'une déclaration sur l'honneur harmonisée et élaborée sur la base d'un formulaire établi par la Commission européenne qui facilite l'analyse des candidatures et permet de récupérer les documents et attestations sur le principe de « Dites-le nous une fois ».



**Axe 3 – Diversifier l'utilisation des clauses
d'insertion dans les marchés publics
départementaux**



3-2.1 Diversifier l'utilisation des clauses d'insertion dans les marchés publics départementaux

Pilotage de l'action

Direction du Développement des Solidarités

Objectif de l'action

Développer une approche cohérente de l'utilisation des clauses d'insertion dans les marchés publics départementaux

Perspectives 2018

Zoom sur les 2 ans de la clause d'insertion dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

Réalisation 2018

Le Syndicat mixte Nord - Pas-de-Calais numérique, créé à l'initiative de la Région et des deux Départements du Nord et du Pas-de-Calais, porte les déploiements publics de la fibre optique publique dans ces deux départements.

Il entend que ce dispositif se traduise par des réalisations en matière d'emploi et d'économie sociale et solidaire.

Sur les 5 années du projet, le délégataire s'est engagé à réserver 375.000 heures de travail pour la réalisation de ses missions à une action d'insertion .

Cet engagement comprend également 75.000 heures consacrées à des formations.

Indicateurs

Typologie d'achats socialement responsables réalisés

Nouvelle modalité de clauses ou nouveaux secteurs d'achats développés



3-2.1 Diversifier l'utilisation des clauses d'insertion dans les marchés publics départementaux

Données chiffrées

A fin février 2019, 174 contrats en insertion ont été signés. Depuis le début des travaux, près de 195 000 heures d'insertion ont été effectuées toutes entreprises confondues.

En 2018, l'objectif a été atteint à 162%.

Sur le département du Pas-de-Calais :

- Plus de 100 000 heures déjà travaillées
- Une centaine de personnes ont travaillé sur le projet de la DSP
- 24 entreprises engagées dans une démarche d'insertion
- À l'initiative du département 240 personnes ont été formées aux métiers de techniciens FTTH (Fiber to the Home ou littéralement, la fibre jusqu'au domicile) et de techniciens en bureau d'études.





Quelques illustrations d'actions menées sur le Département du Pas-de-Calais



**La pose du Nœud de
Raccordement Optique
à Beaufort
Blavaincourt
Le 5 avril 2018**

**Réunion d'information
collective organisée par
Artois Emploi Entreprise
à Achicourt,
Le 30 novembre 2018**



**Visite de chantier à Marconnelle
avec AXIONE le 6 février 2019,
organisée en partenariat avec les
structures de l'insertion et de
l'emploi du territoire**



3-2.1 Diversifier l'utilisation des clauses d'insertion dans les marchés publics départementaux

Analyse qualitative

Globalement, 10% des contrats signés le sont par des personnes en insertion.

Près de 90% des effectifs formés sont aujourd'hui en situation d'emploi. On note une croissance du nombre de CDI signés dernièrement.

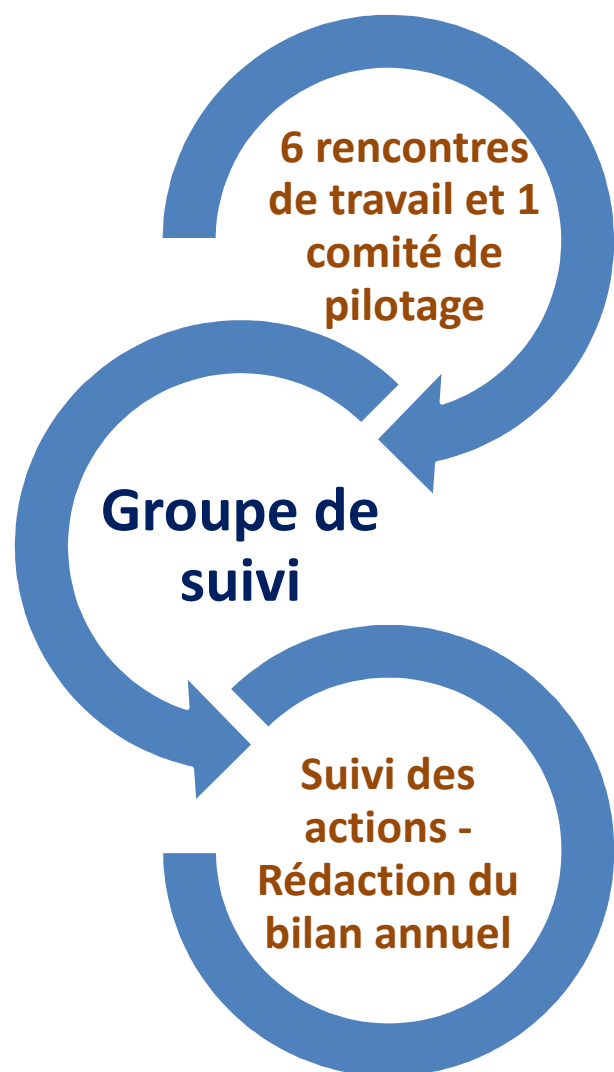
Perspectives 2019

De nouvelles sessions de formation sont en cours ainsi que de nouveaux besoins en recrutement.

De nouveaux projets tels que l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier ou le Canal Seine Nord Europe sont également accompagnés par le département sur ce volet.



Les travaux du groupe de suivi



de juillet 2018 à
mars 2019

- des rencontres tous les 2 mois entre représentants des pôles acheteurs, relais de l'achat responsable dans leurs services. La transversalité favorise le partage des compétences et des savoir-faire pour un travail collectif optimisé.
- un travail de mobilisation et de diffusion au plus grand nombre (revues de programmation, mise en lien avec les fournisseurs locaux,...)
- en 2019, une publication régulière sur le nouvel intranet départemental optimisera la mobilisation des acheteurs départementaux pour une commande publique responsable



Les actions en détail



1-1.1 Développer l'utilisation de matériaux recyclés dans les Travaux Publics

Pilotage de l'action

Direction de la Mobilité et du Réseau Routier,
Secrétariat général du Pôle Aménagement et
Développement Territorial,
Direction du Développement, de
l'Aménagement et de l'Environnement

Objectif de l'action

Augmenter le taux d'utilisation des matériaux
issus du réemploi, de la réutilisation ou du
recyclage dans les chantiers de voirie

Perspectives 2018

Poursuite du travail Direction Adjointe de la Mobilité et
du Réseau Routier / Direction du Développement, de
l'Aménagement et de l'Environnement sur la promotion
des matériaux recyclés (cartographie des limitations
des usages à l'utilisation de matériaux alternatifs en
voirie, diffusion de guides, recensement de l'offre)

Réalisation 2018

Poursuite de la sensibilisation des services concernés

Diffusion des guides techniques

Commande d'une démo de la cartographie prévue et
préparation, avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise
sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement),
d'une consultation



1-1.1 Développer l'utilisation de matériaux recyclés dans les Travaux Publics

Indicateurs

Indicateur 1 : Nombre de marchés intégrant une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage

Indicateur 2 : Nombre d'opérations prévoyant, en amont, une étude systématique sur la nature des matériaux en place en vue de favoriser le réemploi (déblais/remblais, réutilisation de limon)

Indicateur 3 : Nombre d'opérations ayant étudié, en amont, les possibilités d'utilisation de matériaux issus de la réutilisation ou du recyclage

Données chiffrées

	2016	2017	2018
Indicateur 1	8	10	5
Indicateur 2	6	12	3
Indicateur 3	6	12	8



1-1.1 Développer l'utilisation de matériaux recyclés dans les Travaux Publics

Analyse qualitative :

La baisse des indicateurs n'est pas due à une diminution de la prise en compte de la thématique dans les chantiers mais est la conséquence d'une planification moindre pour 2018 (les indicateurs 2 et 3 concernent toujours 100 % des chantiers). Sur le Littoral, des terres végétales et des limons issus de déblais de chantiers ont été réutilisés pour une remise à niveau d'accotements. Le retraitement de chaussées en place est également utilisé pour réduire les quantités de déchets sortants. Le réemploi (équilibre déblai/remblai) et la réutilisation des matériaux sont toujours bien appliqués sur les chantiers. Par contre, l'utilisation de matériaux extérieurs recyclés (mâchefers, laitiers...) reste encore à développer.

Perspectives 2019 :

Réalisation de la cartographie prévue / Visites de site de valorisation de déchets de TP (poursuite de la sensibilisation des équipes) / Travail avec la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement pour le recensement de l'offre de production de matériaux alternatifs (dans le cadre du Schéma régional des Carrières)



1-1.2 Développer la valorisation des déchets du Bâtiment et des Travaux Publics

Pilotage de l'action

Direction de la Mobilité et du Réseau Routier,
Direction de l'Immobilier,
Secrétariat général du Pôle Aménagement et
Développement Territorial,
Direction du Développement, de l'Aménagement
et de l'Environnement

Objectif de l'action

Augmenter le taux de valorisation des déchets
de chantiers du Bâtiment et Travaux Publics
(BTP)

Perspectives 2018

Travaux Publics : Poursuite du travail Direction Adjointe de la Mobilité et du Réseau Routier / Direction du Développement, de l'Aménagement et de l'Environnement pour obtenir systématiquement par les entreprises un bilan déchets en fin de chaque chantier.

Bâtiment :

Futures opérations Collèges/Bâtiments en chantier en 2018.
Mise en œuvre et suivi de la traçabilité des déchets.

Réalisation 2018

Travaux Publics :

Poursuite de la sensibilisation des services concernés

- Création d'une trame visant à faciliter le suivi des SOSED* et l'obtention d'un Bilan Déchets en fin de chantiers, et recherche de chantiers pilotes

Bâtiment :

- Bilan Environnemental (fin de chantier) : 1 bâtiment et 6 collèges livrés dont 3 en attente de retour de traçabilité
- Chantiers en cours : 3 collèges et 3 bâtiments

** Le SOSED est un document, fourni par l'entreprise en début de chantier, qui décrit comment elle compte traiter les déchets produits*



1-1.2 Développer la valorisation des déchets du Bâtiment et des Travaux Publics

Indicateurs

Dispositions spécifiques aux déchets des **Travaux Publics** :

Indicateur 1 : Nombre d'opérations ou de chantiers donnant lieu à l'établissement d'un SOSED suivi et mis à jour (marchés travaux neufs) ou d'un document équivalent (marchés entretien externalisés) permettant d'assurer la traçabilité des déchets produits

Données chiffrées

Travaux Publics	2016	2017	2018
Indicateur 1	3	2	2

Bâtiment	2016	2017	2018
Indicateur 1	1 chantier réceptionné : 100% déchets valorisés = 2 054 tonnes (Déchets Inertes) + 39 tonnes (Déchets Non Dangereux)	Chantiers en cours 100% déchets valorisés = 196 tonnes (Déchets Inertes) + 212,17 tonnes (Déchets Non Dangereux)	3 opérations collèges/1 opération bâtiment réceptionnés : entre 67 et 100 % déchets valorisés = 1371 tonnes Déchets Inertes + 488,81 tonnes Déchets Non Dangereux



1-1.2 Développer la valorisation des déchets du Bâtiment et des Travaux Publics

Analyse qualitative

Travaux Publics : Les SODED sont fournis en général à la consultation mais pas de suivi spécifique en 2018

Bâtiment : La mise en œuvre et le suivi d'une traçabilité des Déchets de chantier sont amorcés en phase d'études de conception architecturale et poursuivis en phase opérationnelle de chantier (Charte Chantier à Faibles Nuisances contractuelle – réunions périodiques de sensibilisation auprès des entreprises durant toute la phase travaux)

Perspectives 2019

Travaux Publics : Application de la trame Bilan Déchets sur 2 chantiers pilotes (Réfection d'ouvrage d'art à La Couture et suppression de passage à niveau à Verton) / Visites de site de valorisation de déchets de Travaux Publics (poursuite de la sensibilisation des équipes)

Bâtiment : Futures opérations Collèges / Bâtiments en études et chantier en 2019 - Mise en œuvre et suivi de la traçabilité des Déchets de la phase études jusqu'à la phase chantier - Expérimentation de l'audit préliminaire des matériaux de démolition sur un site, complémentaire au diagnostic de déchets de démolition des bâtiments



1-1.3 Diminuer la consommation de papier et favoriser l'utilisation de papier recyclé



Action 7

Pilotage de l'action

Direction des Achats, Transports et Moyens
Direction des Systèmes d'Information

Objectif de l'action

Diminuer la consommation de papier et
développer l'utilisation de papier recyclé et éco-
labellisé

Perspectives 2018

Projet d'optimisation et de centralisation des
flux d'impression

Renouvellement des actions de sensibilisation
et de communication

Réalisation 2018

Prolongation des actions déjà engagées à savoir :

- Dématérialisation, travaux de standardisation des formats papier et optimisation des chutes de papier à l'Imprimerie départementale
- Rationalisation des moyens d'impression dans les services

Indicateurs

Indicateur 1 : % évolution de la consommation de papier par rapport à l'année N-1 (hors imprimerie)

Indicateur 2 : % du volume de papier recyclé par rapport au tonnage de papier global pour l'année N

Indicateur 3 : % évolution du nombre d'imprimantes de bureau par rapport à l'année N-1

Indicateur 4 : % évolution du nombre de copieurs multifonctions par rapport à l'année N-1

Indicateur 5 : Volume d'impression (hors imprimerie) en Kg par poste informatique pour l'année N



1-1.3 Diminuer la consommation de papier et favoriser l'utilisation de papier recyclé



Action 7

Données chiffrées

Indicateurs	2016	2017	2018
Indicateur 1	-7,3%	-6,4%	-13%
Indicateur 2	27,2%	27,3%	18%
Indicateur 3	-6,4%	-3,6%	-1,83%
Indicateur 4	+1,8%	-3%	+1,3%
Indicateur 5	25 Kg / poste informatique	23,2 Kg / poste informatique	20,44 Kg/poste informatique



1-1.3 Diminuer la consommation de papier et favoriser l'utilisation de papier recyclé



Action 7

Mesure de l'efficacité :

Les actions menées, notamment en faveur de la dématérialisation, génèrent une diminution de la consommation de papier et favoriseront le retrait progressif des imprimantes de bureau.

Perspectives 2019 :

Poursuite de la dématérialisation (réglementaire ou volontariste) ;
Renouvellement des actions de sensibilisation et de communication,
Déploiement d'un logiciel de suivi des impressions (Watchdoc) afin d'analyser et d'optimiser les pratiques (mise en place de reporting par Direction).



1-1.4 Recourir au partage d'objets, de matériels entre collectivités

Pilotage de l'action

Pôle Aménagement et Développement
Territorial

Objectif de l'action

Mutualiser les matériels et les bâtiments
dans le cadre de la viabilité hivernale

Réalisation 2018

Une convention tripartite entre le Conseil départemental, la communauté urbaine d'Arras et la ville d'Arras a été signée en 2015 et est reconduite tacitement.

Son objet est la mise à disposition d'une aire de stockage de sel de déneigement, de l'utilisation du chargeur et de l'aire de lavage située rue Eiffel à Arras

L'achat de sel est réalisé via un marché en groupement de commande pour les 3 institutions.

Une rencontre annuelle de bilan est organisée en mai.

Tarification

Forfait de mise à disposition du hangar : 1 100 € / an
Forfait de mise à disposition du chargeur : 8€ / tonne chargée
Forfait nettoyage : 10€ / nettoyage

La capacité de stockage est de 3 000 tonnes

Données chiffrées (en tonnes)

Consommations	Campagne hivernale 2017/2018	Campagne hivernale 2018/2019
Ville d'Arras	34	184
Communauté Urbaine d'Arras	73	56



*1-1.5 Remplacer progressivement
le parc automobile du Département
du Pas-de-Calais par des véhicules
peu émissifs en polluant (gaz à
effet de serre, particules fines...)*



Action 18

Pilotage de l'action

Direction des Achats, Transports et Moyens

Objectif de l'action

Développer l'éco-mobilité pour les déplacements des agents.

Réduire la dépendance à l'énergie fossile afin de réduire les rejets de polluants atmosphériques (gaz à effet de serre, particules fines...).

Indicateurs

Indicateur 1 : % kilométrage des véhicules de norme euro 5 et hybrides par rapport au kilométrage total de la flotte

Indicateur 2 : % kilométrage véhicules électriques par rapport au kilométrage total de la flotte

Indicateur 3 : % d'évolution des kilométrages, de la consommation de carburant, et d'électricité pour la flotte de véhicules par rapport à l'année N -1

Indicateur 4 : % de réservation des véhicules électriques dans le pool de réservation

Réalisation 2018

Lancement de la consultation pour le remplacement de batteries de faible autonomie des véhicules électriques par des batteries à plus grande autonomie (marché d'upgrade des batteries)



1-1.5 Remplacer progressivement le parc automobile du Département du Pas-de-Calais par des véhicules peu émissifs en polluant (gaz à effet de serre, particules fines...)

Action 18

Données chiffrées

Indicateur	2017	2018
Indicateur 1	63% des kms parcourus par des véhicules de norme euro 5 et +	65% des kms parcourus par des véhicules de norme euro 5 et +
Indicateur 2	1,56% des kms parcourus par des véhicules électriques	1,67% des kms parcourus par des véhicules électriques
Indicateur 3	Kms : - 10,64% (8 452 717kms) Carburant : -10,21% (496 228 L) Electricité: - 7% (32 891 kW)	Kms : +3,69% (8 765 030kms) Carburant : -0,9% (491773 L) Electricité: données non disponibles
Indicateur 4	41% des réservations (14% des kms) Trajets courts: 68% des réservations (72% des kms)	46% des réservations (17% des kms) Trajets courts: 73% des réservations (74% des kms)



1-1.5 Remplacer progressivement le parc automobile du Département du Pas-de-Calais par des véhicules peu émissifs en polluant (gaz à effet de serre, particules fines...)



Action 18

Analyse qualitative

Indicateur 1 → augmentation de la part des kms parcourus avec des véhicules moins émissifs en CO2

Indicateur 2 → légère augmentation de la part des kms électriques

Indicateur 3 → maintien du nombre de véhicules dans le parc et des niveaux de consommation

Indicateur 4 → poursuite de l'optimisation de l'utilisation des véhicules électriques pour les réservations

Perspectives 2019

Notification du marché d'upgrade des batteries.

Remplacement progressif des batteries de faible autonomie par des batteries à plus grande autonomie permettant un taux d'utilisation plus important des véhicules électriques.



*1-1.6 Installer des bornes de recharge,
pour permettre aux agents du
Département de se déplacer grâce à des
véhicules plus respectueux de
l'environnement*

Pilotage de l'action

Direction des Achats, Transports et Moyens
Direction de l'Immobilier

Objectif de l'action

Permettre l'alimentation des véhicules peu
émissifs en Gaz à Effets de Serre

Réalisation 2018

Mise en place de bornes de rechargement en
dehors du siège :

- 1 à la Direction des Affaires Culturelles (Arras),
- 1 à la Maison Département et des Solidarités de Lens.

Indicateurs

Nombre de bornes et points de charge

Données chiffrées

	2017	2018
Nombre de bornes	11	13
Nombre de points de charge	22	26

Perspectives 2019

Remplacement progressif des bornes pour permettre la remontée automatique des données de consommation avec identification de l'agent – véhicule



1-2.1 Redistribuer les mobiliers, les matériels informatiques dont le Département souhaite se défaire aux structures de l'économie sociale et solidaire

Pilotage de l'action

Direction des Achats, Transports et Moyens

Objectif de l'action

Favoriser le réemploi du matériel

Indicateurs :

Valorisation des redistributions auprès des structures de l'Economie Sociale et Solidaire

(en Kg)

Réalisation 2018

Pour la partie mobilier :

Prise de contact avec les éco-organismes pour mise en place d'une convention pour la redistribution du mobilier à recycler.

Pour la partie informatique :

13 tonnes et 266 kilos de matériels transmis au Relais.

Données chiffrées

En 2018, 10 tonnes 150 kg ont été revalorisées sur les 13 tonnes 266 kg transmises au Relais, soit 76,51 % de revalorisation



1-2.1 Redistribuer les mobiliers, les matériels informatiques dont le Département souhaite se défaire aux structures de l'économie sociale et solidaire

Perspectives 2019 :

- Projet de convention avec Valdélia, dans le cadre d'une collecte des Déchets d'Eléments d'Ameublement non ménagers (DEA) pour :
 - Eviter la destruction : économie des ressources naturelles nécessaires à la fabrication des objets en limitant le gaspillage ;
 - Limiter les bennes : économie des collectes ;
 - Réduire le stockage et ses frais induits (immobilier, assurance...) ;
 - Favoriser le réemploi, la restauration, la seconde vie pour faire durer plus longtemps.
- Echange en cours avec l'opérateur de téléphonie mobile actuel pour le recyclage ou réemploi des téléphones portables déployés dans le cadre de l'ancien marché



1-3.1 Recourir aux outils de labellisation et de certification favorisant la protection de l'environnement

Pilotage de l'action

Direction des Achats, Transports et Moyens, restauration

Objectif de l'action

Développer le nombre de produits labellisés favorisant la protection de l'environnement

Réalisation 2018

Le sourcing réalisé en amont de la relance du marché Equipement de Protection Individuelle (EPI) a permis d'identifier des références pouvant être éco-labellisées. Par exemple, les « vêtements de travail », « vêtement de pluie, de froid et haute visibilité », « vêtement de restauration », etc. sont des produits éco-labellisés.

Indicateurs

Indicateurs par segment d'achats : pourcentage des quantités de produits éco-labellisés acquis par rapport à la quantités globales annuelles

Données chiffrées 2018

- En 2018, 18% des consommations totales de papier sont issues des filières de recyclage (contre 5% en 2012).
- Concernant les fournitures de bureau utilisées par les services du Département, la part des produits verts commandés sur 2018 est de 29%.
- Plus de 75% du mobilier est éco-labellisé.



1-3.1 Recourir aux outils de labellisation et de certification favorisant la protection de l'environnement

Perspectives 2019 :

Lors de chaque relance des marchés, la Direction des Achats, Transports et Moyens élabore un plan d'actions afin d'augmenter la part des produits éco-labellisés :

- Relance du Marché « fournitures de bureau » fin 2019 → un critère environnemental sera intégré au règlement de consultation ;
- Relance du Marché « entretien, produits ménagers et hygiène » début 2019 (*en groupement avec le SDIS62*) → certains produits prévus au Bordereau de Prix Unitaires sont éco-labellisés (exemple - lot essuyage) ;
- Relance du Marché « nettoyage de restaurant administratif » début 2019 → un critère d'analyse des offres est prévu au règlement de consultation afin de valoriser les entreprises adoptant une démarche environnementale et éco responsable (utilisation de produits « verts », éco labellisés ou équivalent et utilisation de matériels éco-responsables comme le microfibre et gestion des déchets.



1-3.2 Recourir à l'approvisionnement local

Pilotage de l'action

Direction des Achats, Transports et Moyens,
restauration

Objectif de l'action

Développer le recours à l'approvisionnement
local

Réalisation 2018

- Notification des 3 nouveaux marchés d'acquisition de viandes (bœuf, agneau et porc) à la société familiale Pruvost Leroy de Saint-Hilaire Cottes – filière locale ;
- Utilisation du critère environnemental pour les marchés de viande.

Perspectives 2018

- Sourcing : définir les besoins au plus près de la réalité économique locale pour la relance des nouveaux marchés de viande et d'épicerie et ainsi obtenir des filières en circuit court et locales ;
- Critère « environnement » acté par la Direction de la Commande Publique : concernant les lots de « viandes fraîches » en vue de limiter le nombre de kilomètres réalisés par les animaux ;
- Identification et référencement des produits locaux : pour le marché épicerie.

Indicateurs

Indicateur 1 : % des achats de produits locaux année N

Indicateur 2 : % des lots attribués à des fournisseurs locaux année N

Indicateur 3 : % des dépenses réalisées par le restaurant administratif auprès de fournisseurs locaux année N



1-3.2 Recourir à l'approvisionnement local

Données chiffrées

	2016	2017	2018
Indicateur 1	61,88%	34,03%	31%
Indicateur 2	85,3%	85,3%	87%
Indicateur 3	89%	91%	85%

Perspectives 2019

- Augmentation de la part des achats locaux de 31% à 40% ;
- Identification plus précise des produits locaux dans les marchés de denrées alimentaires ;
- Respect des recommandations de Mister Goodfish pour la saisonnalité des poissons en fonction de leur provenance.



*1-3.3 Recourir à l'utilisation
d'une production issue de
l'agriculture biologique,
paysanne ou raisonnée, en
circuits courts et de saison*

Pilotage de l'action

Direction des Achats, Transports et Moyens,
restauration

Objectif de l'action

Développer l'achat de produits issus de
l'agriculture biologique, paysanne ou raisonnée,
en circuits courts et de saison

Perspectives 2018

Notification des marchés permettant
l'acquisition de produits issus de
l'agriculture biologique.

Réalisation 2018

La part des achats issus de l'Agriculture Biologique s'élève à 10 %. Celle-ci est en légère diminution par rapport à 2017 en raison des difficultés d'approvisionnement rencontrées avec le fournisseur NORABIO : commandes non honorées ou livrées avec retard, générant des problèmes dans l'élaboration des menus.

Indicateurs 2018

% d'achats Biologique année N



1-3.3 Recourir à l'utilisation d'une production issue de l'agriculture biologique, paysanne ou raisonnée, en circuits courts et de saison

Données chiffrées

	2016	2017	2018
Indicateur 1	23 %	15 %	10 %

Perspectives 2019 :

- Afin d'accroître la part du BIO, un plan pluriannuel a été défini :
2019 : 20% 2020 : 25% 2021 : 30%
- Il conviendra, lors de chaque relance de consultation, de bâtir un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs.



2-1.1 L'assouplissement des candidatures par l'allégement des contraintes administratives par les répondants.

Pilotage de l'action

Direction de la Commande Publique

Objectif de l'action

Développer le recours à la réutilisation des données transmises par les entreprises dans le cadre de l'attribution des marchés publics.

Réalisation 2018

Systématisation du dispositif « **Dites-le nous une fois** »

Déploiement à l'ensemble des Directions « Achats » du Département d'une solution informatique destinée à limiter la démultiplication des demandes de production de pièces justificatives dans le cadre de l'attribution des marchés.

Indicateurs

- Pourcentage de fournisseurs inscrits sur la plateforme (e-Attestations)
- Pourcentage de pièces justificatives disponibles sur la plateforme (e-attestations) – Complétude globale.



2-1.1 L'assouplissement des candidatures par l'allégement des contraintes administratives par les répondants.

Données chiffrées (au 18/03/2019)

	2017	2018
Fournisseurs inscrits sur la plateforme (e-Attestations)	85,90 %	89,10 %
Pièces justificatives disponibles sur la plateforme (e-Attestations)	56,90 %	47,90 %

Analyse qualitative

Conformément à l'article R2144-7 du code de la commande publique, le marché ne peut être attribué au candidat retenu que si celui-ci produit dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les documents justificatifs permettant la signature du marché.

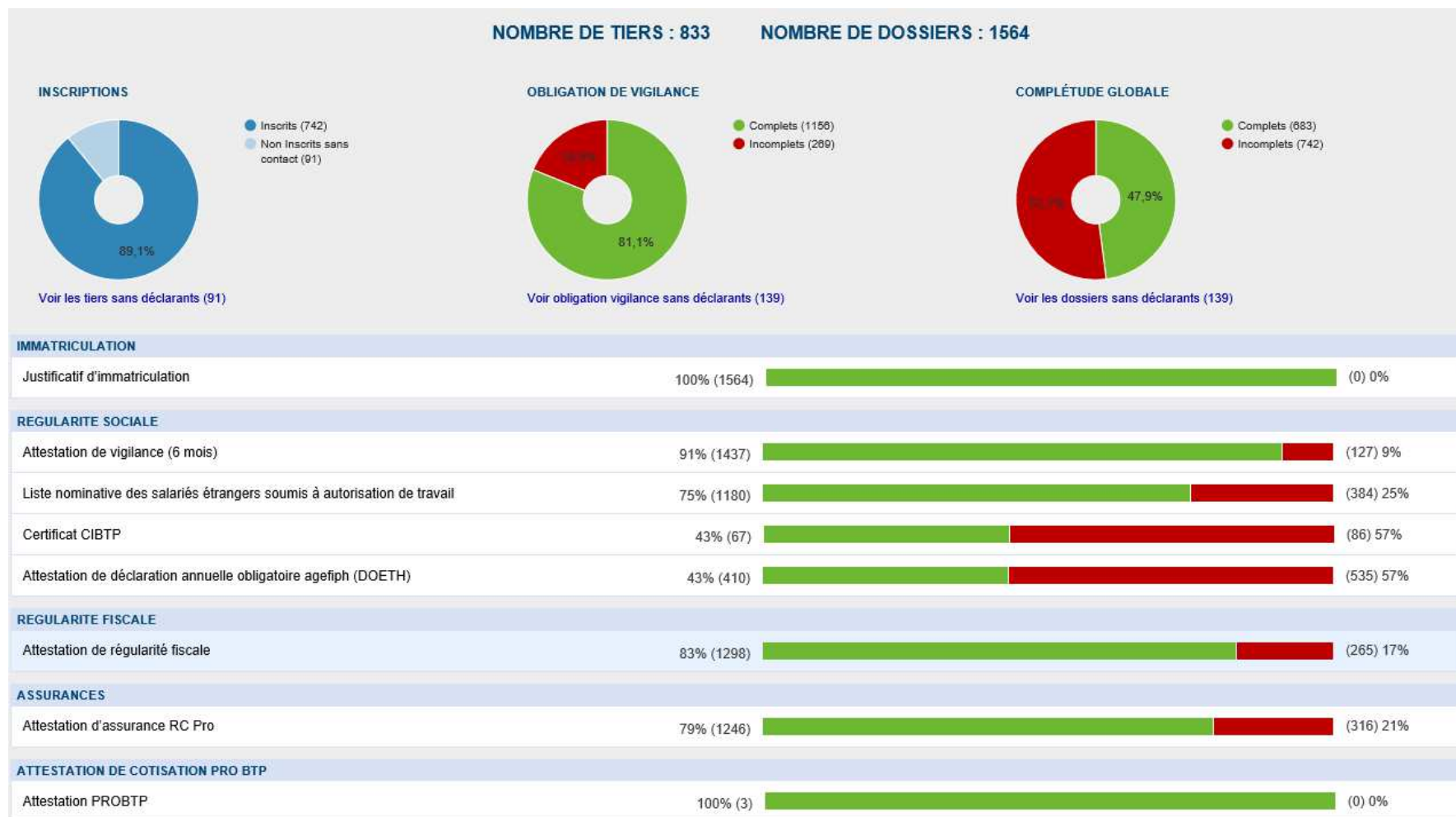
Le déploiement de la solution « e-Attestations » dans le cadre du dispositif « Dites-le nous une fois » a permis de réduire de manière significative les demandes de production de pièces justificatives à l'attributaire provisoire. Ce dispositif vise à simplifier les démarches administratives des candidats aux marchés publics du Département.

Le nombre d'entreprises inscrites sur e-attestation a augmenté en 2018. En revanche, le taux de complétude globale (disponibilité des pièces justificatives) a diminué en 2018. Cela s'explique par l'ajout dans l'outil en 2018 d'une pièce justificative supplémentaire (certificat CITBP). Or, à ce jour, seul 43% des certificats CITBP ont été déposés sur la plateforme faisant chuter le taux de complétude globale.



2-1.1 L'assouplissement des candidatures par l'allégement des contraintes administratives par les répondants.

Mesure de l'efficacité





2-1.1 L'assouplissement des candidatures par l'allégement des contraintes administratives par les répondants.

Perspectives 2019

Relances téléphoniques des fournisseurs pour les inciter à s'inscrire et à déposer la totalité de leurs documents.



2-2.1 Repérer via la centrale d'achat public UGAP, l'innovation dans les Petites et Moyennes Entreprises

Pilotage de l'action

Direction des Achats, Transports et Moyens

Objectif de l'action

Développer le recours aux Petites et moyennes entreprises (PME) innovantes par l'intermédiaire de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP)

Réalisation 2018

- La nouvelle convention de partenariat avec l'UGAP a été signée en 2018 pour la période 2018/2022. Celle-ci engage l'UGAP à présenter aux partenaires les solutions innovantes locales ou non afin de les mettre en corrélation avec le besoin des acteurs publics.

Indicateurs

Nombre d'entreprises innovantes sollicitées par le Conseil départemental 62

Données chiffrées

A mesurer en 2019



2-2.1 Repérer via la centrale d'achat public UGAP, l'innovation dans les Petites et Moyennes Entreprises

Analyse qualitative

- Afin de favoriser l'accès à la commande publique des entreprises innovantes locales, l'ORCP (Observatoire régionale de la commande publique) et l'UGAP ont signé le 26 janvier 2017 une convention de partenariat dite « convention innovation ».
- L'ORCP, nouvelle instance souhaitée par le préfet a pour objectif de mieux mesurer et faire connaître la commande publique dans la région Hauts-de-France.
- L'objectif de ce partenariat Etat-UGAP, unique en région Hauts-de-France, est d'identifier des entreprises locales proposant des produits ou services innovants afin qu'elles soient recensées par l'UGAP et bénéficient ainsi de commandes publiques permettant de développer leur chiffre d'affaires.

Perspectives 2019

Le Conseil départemental 62 souhaite multiplier les recours à ce type de fournisseurs et ainsi poursuivre la démarche en faveur de la dynamisation du tissu économique local. Pour ce faire, une matinée « rencontre » sera organisée en 2019, entre les acteurs de l'innovation et les acteurs publics locaux (les Départements 62,59,80,02, la Région, la Communauté Urbaine d'Arras, et autres acteurs locaux).



2-3.1 Mettre en œuvre des actions de communication et de sensibilisation à la commande publique

Pilotage de l'action

Direction de la Communication

Objectif de l'action

Sensibiliser les agents et les acheteurs à l'action départementale en matière de commande publique responsable.

Inciter le plus grand nombre de fournisseurs à répondre à la commande publique.

Inciter les acheteurs publics ou privés à agir en faveur du développement de leur territoire.

Communiquer auprès du grand public sur la politique départementale en matière d'achat responsable.

Perspectives 2018

- Les rencontres régionales de l'achat public n'auront pas lieu en 2018. Une nouvelle formule sera proposée pour un cycle de 3 ans en 2019.
- Une revue de programmation multiservices à destination de l'ensemble des acteurs économiques (structures d'insertion, secteur du handicap, petites, très petites et moyennes entreprises) est envisagée en 2018. Cette proposition fait écho à la sollicitation du Groupement des établissements et services d'aide par le travail – GEAC 62.
- 14 réunions de revues de programmation et une vingtaine d'agents intéressés pour des réunions de sensibilisation

Réalisation 2018

Le groupe de suivi a travaillé à la construction d'une proposition de rencontre de type revue de programmation multiservices à destination structures d'insertion et du secteur du handicap :

- repérage des acheteurs
- contenu
- déroulé et de timing

14 réunions de revues de programmation et une vingtaine d'agents intéressés pour des réunions de sensibilisation

Indicateurs

- Nombre de participants
- Nombre de structures publiques ou privées signataires du PACTE de l'achat responsable



2-3.1 Mettre en œuvre des actions de communication et de sensibilisation à la commande publique

Données chiffrées

3 ^{èmes} rencontres de l'achat public	2016	2017	2018
Participants sur l'ensemble de la journée	200	290	Journée non reconduite
Fournisseurs présents à la planification de marchés	47	50	Journée non reconduite

Analyse qualitative

Les travaux ont abouti à la préparation du temps de rencontre avec les acteurs du handicap / acteurs de l'insertion par l'activité économique qui se mettra en place en 2019.

Cette rencontre initialement prévue en 2018 a été décalée sur 2019 pour permettre une organisation adaptée et offrir aux acheteurs les retours sur expériences leur permettant d'interroger l'acte d'achat et de lui donner une dimension responsable.

Perspectives 2019

Mise en place d'une rencontre acheteurs départementaux – acteurs du handicap / acteurs de l'insertion par l'activité économique.

Une quinzaine de réunions de revues de programmation et des réunions de sensibilisation pour les agents intéressés.



3-1.2 Proposer des secteurs d'achats susceptibles d'intégrer des marchés réservés et d'insertion sociale et professionnelle au regard de l'offre existante

Pilotage de l'action

Direction du Développement des Solidarités
Pôle Aménagement et Développement Territorial

Objectif de l'action

Appliquer une stratégie de politique publique cohérente avec les orientations du Département en matière d'insertion.

Perspectives 2018

Diversifier les supports d'activités en matière de marchés réservés et de marchés d'insertion sociale et professionnelle. A ce titre, un important marché de services d'insertion sociale et professionnelle sera lancé dans les collèges départementaux pour de la mise à disposition de salariés en insertion sur des prestations d'entretien de locaux et d'aide à la restauration. Ce type de marché au regard de ces volumes est une première à l'échelle nationale.

Réalisation 2018

Le Département a initié une démarche spécifique et innovante à l'échelle de la France métropolitaine, par le lancement d'un important marché de réinsertion sociale et professionnelle dans les 122 collèges. Cette initiative faisant suite aux annonces gouvernementales de septembre 2017, et à la refonte du dispositif des CUI-CAE issue de la circulaire Pénicaud du 11 janvier 2018, diminuant ainsi la politique de soutien aux emplois aidés.

Depuis septembre 2018, 27 associations intermédiaires peuvent mettre à disposition du personnel en insertion professionnelle au sein des collèges sur des prestations de nettoyage et/ou de restauration.

Indicateurs

- Nombre de structures sur le département du Pas de Calais
- Typologie des structures existantes
- Nombre de marchés réservés et d'insertion sociale et professionnelle



3-1.2 Proposer des secteurs d'achats susceptibles d'intégrer des marchés réservés et d'insertion sociale et professionnelle au regard de l'offre existante

Données chiffrées

	2016	2017	2018
Marchés d'insertion (entretien des itinéraires de randonnées, défense des berges, suppléance dans les sites déconcentrés et les collèges)	3	3	4
Marchés réservés	1	4	5



3-1.2 Proposer des secteurs d'achats susceptibles d'intégrer des marchés réservés et d'insertion sociale et professionnelle au regard de l'offre existante

Analyse qualitative

A terme, le marché de réinsertion sociale et professionnelle dans les 122 collèges pourra générer plus de 250 000 heures de mises à disposition.

Perspectives 2019

D'autres marchés de réinsertion sont en cours dans le cadre de l'Opération Grand Site des 2 Caps « OGS », ainsi que la relance du marché de suppléances dans les collèges et sites déconcentrés du Département.

Une rencontre est aussi prévue avec les réseaux de l'Insertion par l'Activité Economique et du handicap afin de présenter l'offre de service de ces secteurs à l'ensemble des acheteurs du Département.



3-3.2 Proposer une méthode visant à la mise en œuvre d'une conditionnalité des aides financières départementales

Pilotage de l'action

Direction du Développement des Solidarités
Pôle Aménagement et Développement
Territorial

Objectif de l'action

Réflexion sur la manière de promouvoir les
actions d'insertion (clauses, marchés réservés,
autres...) lors des attributions d'aides
départementales

Perspectives 2018

Conforter la pratique sur le FARDA et entamer une
réflexion sur d'autres types de subventions
départementales (exemple : Opérations de Sécurité
Maîtrise d'Ouvrage Communale)

Réalisation 2018

En 2018

- 156 projets FARDA ont fait l'objet d'une étude de faisabilité
- 109 projets FARDA ont été retenus avec un engagement d'insertion représentant un prévisionnel de plus de 20 000 heures d'insertion.

Indicateurs

Nombre de projets analysés

Nombre de projets comportant un engagement d'insertion



3-3.2 Proposer une méthode visant à la mise en œuvre d'une conditionnalité des aides financières départementales

Données chiffrées

Année - CP	Nombre de dossiers analysés	Nombre de dossiers avec intégration d'une clause	Heures à réaliser
2017	84	53	13 179
2018	156	109	22 478
2019	140	111	22 395
Total	380	273	58 052

Depuis 2017, 70% des projets analysés ont fait l'objet de clause d'insertion soit 273 projets pour 60 000 heures d'insertion prévisionnelles.

Analyse qualitative

Les résultats sont satisfaisants, grâce à la sensibilisation du dispositif les communes ont lancé de nouveaux marchés comprenant des clauses d'insertion.

Un bilan quantitatif et qualitatif des projets terminés est présenté annuellement aux unités en charge du FARDA (au sein des MDADT)

Perspectives 2019

Entamer une réflexion ou expérimentation sur d'autres types de subventions départementales.



Toute l'actualité du schéma, Sur Intranet

▲ Pas-de-Calais

Intranet

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Projets Développement Durable

ACCUEIL

BLOG

CONVERSATIONS

DOCUMENTS

PROJETS

SAVOIRS

VEILLE